

Stocamine : avis favorable pour le projet de confinement des déchets toxiques malgré les critiques

À Wittelsheim, Aline FONTAINE.

La commission chargée de l'enquête publique sur le projet de confinement de 42 000 tonnes de déchets toxiques dans une ancienne mine à Wittelsheim (Haut-Rhin), sous la nappe phréatique d'Alsace, a rendu un avis favorable assorti de réserves, malgré une « très grande majorité » d'avis défavorables des habitants. Les opposants au projet militent pour un déstockage afin d'éviter une catastrophe environnementale sans précédent.

Depuis 2002, plus de 40 000 tonnes de déchets ultimes sont stockées sous la mine de Wittelsheim.

Depuis 2002, plus de 40 000 tonnes de déchets ultimes sont stockées sous la mine de Wittelsheim. | OUEST-FRANCE, ALINE FONTAINE

« **La commission ne peut que comprendre la défiance de la population à l'égard de la solution préconisée de confinement des déchets sur le site actuel pour une durée illimitée** », écrivent les commissaires de l'enquête publique qui s'est tenue du 4 avril au 10 mai et dont l'avis a été rendu ce mercredi 5 juillet 2023. Un avis « **favorable** », qui se range à celui de la société Mines de potasse d'Alsace, porteur du [projet d'enfouissement de déchets dangereux dans l'ancienne mine Stocamine à Wittelsheim \(Haut-Rhin\)](#), sur bon nombre de points soulevés par le public.

Au pied du chevalement Else qui s'élève à 36 m de hauteur, un tas de sable est maintenant recouvert d'herbe et de coquelicots. Comme si la nature avait repris ses droits sur l'ancien site minier de Wittelsheim (Haut-Rhin), près de Mulhouse.

Depuis janvier 2023, la situation est en suspens

Ce sable devait servir à fabriquer le béton qui confinerait les 42 000 tonnes d'arsenic, d'amiante, de chrome, ou encore de cyanure, venues de toute la France et stockées ici, entre 1999 et 2002, à 550 m de profondeur. Ainsi l'avait envisagé l'État, détenteur des Mines de potasse d'Alsace (MDPA). Mais, l'association Alsace Nature, la région Grand Est et la Collectivité Européenne d'Alsace, opposées à ce projet, ont saisi le tribunal administratif de Strasbourg. La décision de ce dernier fut sans appel : [interruption des travaux préparatoires d'enfouissement](#).

Ainsi, depuis janvier 2023, la situation est en suspens, et, comme sur un échiquier, chacun guette le moindre faux pas de l'autre afin de remporter la partie. L'État avait donc lancé une enquête publique invitant les habitants des neuf communes des alentours à se positionner en faveur d'un stockage illimité des déchets. Philippe Aullen, comme les autres citoyens membres du collectif Destocamine, a répondu, en défaveur. « **Au début du projet, en 1997, il était question d'un stockage réversible. L'État ne tient pas sa promesse** »,

s'insurge-t-il.



Philippe Aullen, membre du collectif Destocamine, regrette que la direction des MDPA ne leur montre pas l'état des déchets lors des visites de commissions de suivi de site. | OUEST-FRANCE, ALINE FONTAINE

Philippe Aullen, membre du collectif Destocamine, regrette que la direction des MDPA ne leur montre pas l'état des déchets lors des visites de commissions de suivi de site. | OUEST-FRANCE, ALINE FONTAINE

« C'est comme si le Haut Moyen-Âge nous avait légué une charge toxique pas possible »

Sous prétexte qu'il serait désormais dangereux d'intervenir, car les galeries se referment. Un argument inacceptable pour Jean-Pierre Hecht, un des mineurs qui a descendu ces déchets toxiques, du temps où ce site unique en France était vanté pour son utilité publique. **« Aujourd'hui, il existe des solutions robotiques pour contourner ces difficultés »**, affirme ce membre de la CFDT.





Jean-Pierre Hecht a travaillé dans les mines d'Alsace de 1982 à 2017. Bien avant l'incendie qui s'est propagé dans les déchets stockés, en 2002, il a alerté sur leur dangerosité. | OUEST-FRANCE, ALINE FONTAINE

Jean-Pierre Hecht a travaillé dans les mines d'Alsace de 1982 à 2017. Bien avant l'incendie qui s'est propagé dans les déchets stockés, en 2002, il a alerté sur leur dangerosité. | OUEST-FRANCE, ALINE FONTAINE

L'obstination de l'État intrigue. « **Peut-être veut-il éviter de créer une jurisprudence ?** », imagine Philippe Aullen, pensant au projet controversé d'enfouissement de déchets radioactifs, à Bure, en Meuse. « **Ou, parce qu'il a peur de voir révéler au grand jour le contenu de tous ces sacs hautement toxiques. L'omerta, c'est plus simple** », accuse Hubert Ott, député Modem de la 2e circonscription du Haut-Rhin. À ce sujet, le ministère de la transition écologique n'a pas voulu nous répondre.

Ce statu quo s'accompagne d'un risque environnemental élevé, car ces déchets industriels se trouvent sous la plus grande nappe phréatique de l'Union européenne qui s'étend d'un seul tenant jusqu'à Mayence, en Allemagne. « **Toutes les études menées par le BRGM ou par l'Ineris montrent que le noyage est inévitable. Ainsi, en passant par les anciennes cavités de potasse, l'eau fera exploser le béton comme des bouchons de champagne. Certains disent que ce phénomène ne se produira que dans 700 ans, mais voulons-nous laisser un pareil héritage ?**, interroge le député alsacien. **C'est comme si le Haut Moyen-Âge nous avait légué une charge toxique pas possible qui nous contaminait aujourd'hui. C'est impensable.** »

Nous avons bloqué l'affichage de ce contenu réseau social pour respecter vos choix en matière de cookies. En cliquant sur « Consulter », vous acceptez le dépôt de cookies par des services de réseaux sociaux tels que Twitter. Vous pouvez modifier vos choix à tout moment en cliquant sur « Modifier mes choix cookies » dans la rubrique Services en bas de cette page.

Vers un choix civilisationnel

Certains craignent que la catastrophe arrive plus vite, d'autant que l'Alsace est une zone sismique, imprévisible. « **Le 5 mai, lors de la dernière commission de suivi de site, nous sommes descendus au niveau des déchets, et j'ai vu des gouttes d'eau sur les parois des galeries** », alerte Philippe Aullen, aussi fondateur de l'association Eau en danger.

Contrairement aux précédents, le gouvernement actuel reviendra-t-il sur ses positions ? Le 9 mars, le ministre de la Transition écologique, Christophe Béchu, a reçu des élus alsaciens. La piste d'un déstockage

partiel a été abordée. Après le résultat d'une nouvelle étude environnementale, il se prononcera. « **Si vraiment le ministre veut marquer les esprits, il devra s'engager plus radicalement**, pense Hubert Ott, **sans quoi StocaMine deviendra l'échec total de notre civilisation.** »